

Inf'Auxonne

Magazine d'information de la ville d'Auxonne



François Fillon en visite à Auxonne le 31 janvier dernier: P.1



Le 31 janvier est une date qui restera dans les annales pour Auxonne. En effet, le premier ministre accompagné de 4 membres du gouvernement était de passage dans notre ville. Venant souder le dernier rail de la ligne à Grande Vitesse, François Fillon a tenu à rencontrer le conseil municipal. Ce moment particulièrement chaleureux m'a permis d'aborder deux dossiers qui nous tiennent particulièrement à cœur : la friche industrielle des Aciéries du Val de Saône et l'avant projet de la Ligne à Grande Vitesse Sud. Une rencontre en préfecture a depuis été organisée pour traiter du premier sujet. Ce sera un travail de longue haleine.

Le 31 janvier est une date qui restera dans les annales pour Auxonne. En effet, le premier ministre accompagné de 4 membres du gouvernement était de passage dans notre ville. Venant souder le dernier rail de la ligne à Grande Vitesse, François Fillon a tenu à rencontrer le conseil municipal. Ce moment particulièrement chaleureux m'a permis

Remerciements de Raoul Langlois, candidat de la Majorité Départementale.

Je tiens à remercier de tout cœur les 1664 électrices et électeurs qui m'ont apporté leur suffrage ainsi que les Auxonnaises et Auxonnais qui m'ont placé nettement en tête à Auxonne.

Je tiens également à remercier ma suppléante, Patricia Beaudin, pour l'aide et le soutien qu'elle m'a apporté tout au long de cette campagne.

Depuis le premier tour, j'ai clairement contribué à l'élan qui a amené les élus « Initiatives Côte d'Or » à obtenir la majorité au sein de l'assemblée départementale. Je m'y étais engagé. J'assume ce résultat et j'en suis fier. François Sauvadet reste grâce à notre action, Président du Conseil Général.

J'ai participé à cette campagne avec volonté, dynamisme, ardeur. J'ai eu à combattre, l'adversité, les rumeurs, les trahisons.

Maire d'Auxonne, je vous assure que je continuerai de travailler avec mon équipe pour le développement de notre ville. Vous pouvez compter sur ma détermination.

Raoul Langlois
Maire d'Auxonne

Sommaire

VIE DE LA COMMUNE : 2

- Visite de François Fillon
- Révision Générale du PLU
- 511^e Régiment du Train

CADRE DE VIE : 3

- Kiosque
- Travaux de voirie
- Abattoirs
- Char des Reines allemandes
- Suppression branchements en plomb
- Voie Bleue
- Église

ACTION SOCIALE : 4

- Le CCAS en 2010
- Logement d'urgence
- Après-midi souvenir
- Escapade à l'île de Ré
- Domicile services
- Programme prévention santé
- Théâtre Forum
- Le P'tit Coup de Pouce en ligne!
- Atelier collage de serviettes

VIE SCOLAIRE : 5

- Carnaval des écoles
- Nouveaux tricycles dans les écoles

ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS : 6

- À ne pas manquer
- Office de la Culture
- Spectacle « Arc-en-ciel »
- « Celles qui savaient »
- Carnaval et Jumelage
- Ticket Sports

TRIBUNE LIBRE : 7

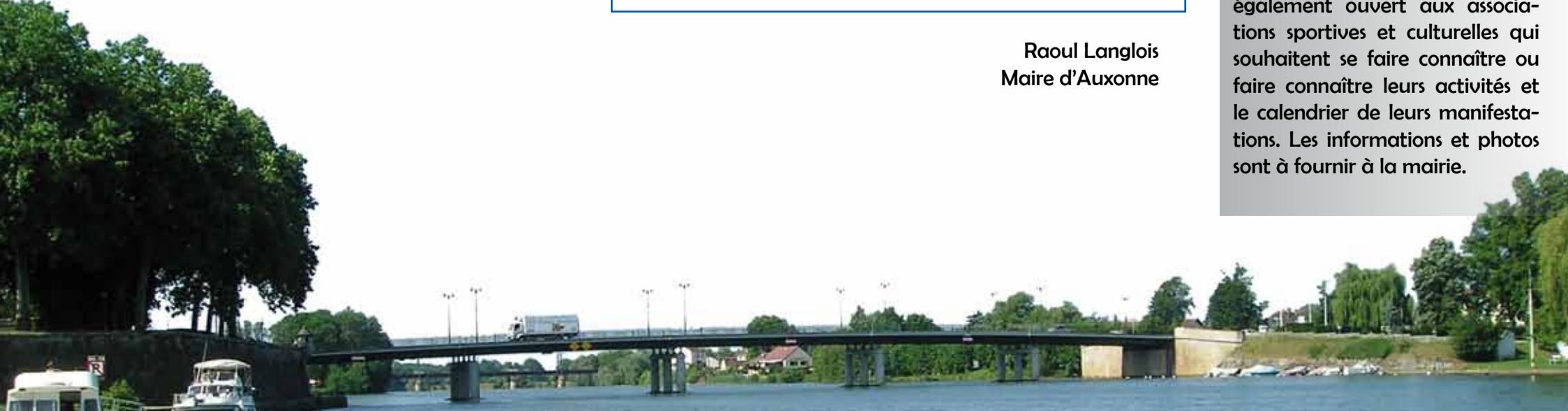
- Expression des groupes politiques

ZOOM : 8

- À la découverte des rues d'Auxonne
- Auxonne Passionnément
- Bourse au permis de conduire
- Rappel de permanences P.M.I.
- Fête des Voisins
- Nouveau look pour le site Internet

Rappel

L'inf'Auxonne est votre magazine, le comité de rédaction appréciera vos informations, réflexions et vos photos. Le magazine est également ouvert aux associations sportives et culturelles qui souhaitent se faire connaître ou faire connaître leurs activités et le calendrier de leurs manifestations. Les informations et photos sont à fournir à la mairie.



Vie de la commune



VISITE INSCRITE SUR LE LIVRE D'OR

Pour en savoir plus, visitez le site de la ville : www.auxonne.fr



Je veux féliciter la Ville d'Auxonne pour son dynamisme et pour le sens de l'intérêt général avec lequel ses élus ont accueilli la LGV.

François Fillon
Le 31 janvier 2011



Je repars avec des oignons, quelques dossiers, et un excellent souvenir de votre si chaleureux accueil!

Bien à vous

Nathalie Kosciusko-Morizet
31.01.2011

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par délibération en date du 14 février 2011, le conseil municipal a prescrit la révision générale du P.L.U. Un atelier d'urbanisme, désigné après consultation, sera chargé de réaliser les études nécessaires à cette procédure.

Cette procédure, engageant le développement de la Commune pour les années à venir, fera l'objet d'une concertation favorisant le dialogue entre le conseil municipal, les acteurs de la vie locale et la population afin que le projet reflète l'expression d'un intérêt général compris et partagé.

Les modalités de la concertation, définies par le

conseil municipal conformément à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, seront les suivantes : Registre « d'échange » avec la population :

Ce registre, à feuillets non mobiles, est d'ores et déjà à disposition du public à l'accueil de la Mairie, Place d'Armes, aux heures d'ouverture, afin de recueillir vos observations et suggestions tout au long de l'élaboration du projet et de mieux cerner vos attentes concernant l'évolution de notre ville.

Information dans la presse locale (Bien Public), dans l'Inf'Auxonne (Journal de la Commune), sur le panneau lumineux (giratoire vers la Poste), sur

le panneau déroulant (mur de la Mairie) et suivi de la procédure sur le site internet de la commune (www.auxonne.fr).

Ces différents supports nous permettront, tout au long de l'étude, de vous informer de la procédure et /ou de diffuser des documents.

Réunion publique :

Elle traitera des objectifs et perspectives de développement de la Commune. Le public pourra alors poser des questions. La date et le lieu seront communiqués par tous moyens à notre disposition (affichage, site internet, presse etc.).

511^E RÉGIMENT DU TRAIN



Découvrir ce qui se cache derrière les grilles et murs des « Cazernes » d'Auxonne, tester - sans engagement contraignant - ces treillis, rangers, et autres « rations de combat » dont parlent encore avec des regards d'initiés ceux qui ont « fait leur Service », c'est le choix que font chaque année quelques quatre vingt dix jeunes gens, filles et garçons.

Originaires pour les deux tiers de la région Bourgogne - et pour moitié de la Côte d'Or, ils décident - une fois accomplie leur Journée Défense et Citoyenneté¹ - de « toucher du doigt » la vie quotidienne de ces militaires que l'on croise en ville et sur la route ou que l'on aperçoit sur le petit écran, en direct des contrées les plus exotiques.

La Préparation Militaire n'est pas une nouveauté : aux temps déjà lointains de la conscription, elle permettait à des volontaires de se préparer à tenir des postes de cadres du contingent au moyen de périodes d'instruction dispensées durant les week-ends et

petites vacances scolaires.

De nos jours, dans le contexte d'une Armée de Terre professionnalisée, il s'agit de garder le contact avec les jeunes et de permettre à ceux qui sont intéressés par un engagement de confirmer (ou pas) leur attrait pour la vie militaire.

Confés à des cadres d'active issus des Escadrons du Régiment, les trente stagiaires d'une session² vivent du lundi matin au vendredi midi un programme intense de 96 heures.

À l'emploi du temps, l'incontournable visite médicale d'aptitude, la perception d'un paquetage réduit, l'initiation aux règles de la vie militaire (règlement, grades et appellations, ordre serré), une instruction sur l'organisation de la Défense, une initiation au secourisme, au tir militaire, à la topographie, et à la vie en campagne.

Toutes ces nouvelles connaissances sont mises en pratique lors des trente-six heures passées sur le terrain avec la découverte de la marche de nuit puis du bivouac et de ses traditions dont la plus appréciée reste le feu de camp, le tout se termine le vendredi matin par une table ronde de retour d'expérience, une information sur le recrutement dispensée par le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de DIJON et une cérémonie de remise d'insignes. Tous les stagiaires de PMD ne deviennent pas militaires, loin de là, mais tous rentrent chez eux avec une idée plus précise des qualités que l'on attend du Soldat et de l'état d'esprit qui doit l'animer au service de la France.

Parmi ceux qui reviendront, certains s'engageront

au titre d'un régiment ou d'une école de formation militaire, d'autres « repiqueront » pour une préparation militaire spécialisée³ et plusieurs entameront un parcours opérationnel au sein d'une Unité élémentaire de Réserve dans laquelle ils pourront - en fonction de leur disponibilité - réaliser les mêmes missions que leurs camarades d'active, en métropole comme Outre-mer⁴.

Les principales conditions d'accès à la Préparation Militaire « Découverte » sont d'être de nationalité française, d'avoir entre dix-sept et 23 ans et d'être à jour de sa Journée Défense Citoyenneté.

En Côte d'Or les dossiers d'inscriptions peuvent être ouverts auprès de la Cellule Recrutement du 511^E Régiment du Train⁵ et du CIRFA de DIJON⁶. Pour ce dernier, l'adjudant BOUVOT - conseillère en recrutement - tient une permanence tous les après-midi des deuxièmes mercredis du mois au Point Relais Maison de l'Emploi 72, rue Antoine MASSON à AUXONNE.

¹ Anciennement connue comme Journée d'Appel et de Préparation à la Défense ou JAPD

² Trois sessions par an durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver et de Pâques.

³ Préparations militaires « Parachutiste », « Commando », « Montagne » « Santé » ou « Cadre »

⁴ Le 6^e Escadron de Transport, unité de réserve du 511- renforcera en juillet 2011 les forces de souveraineté en Martinique avec une section de 30 personnels de réserve.

⁵ Cellule Recrutement. Quartier Bonaparte - BP 44- 21130 AUXONNE tel : 03.80.77.42.16

e-mail : recrutement.511rt@terre.defense.gouv.fr

⁶ CIRFA de DIJON 24 av. Garibaldi - Quartier Vaillant BP 67248 21072 DIJON - CEDEX - tel : 03.80.11.22.32

Cadre de Vie



KIOSQUE

Plusieurs étapes :

- Dépose du zinc par l'entreprise UTB (1 journée).
- Les Services Techniques de la ville ont repeint la structure et refait la sous toiture à neuf (1 semaine).
- L'entreprise UTB refait la couverture en zinc (environ 10 jours).
- Les Services Techniques vont reposer de la feronnerie manquante et repeindre l'intégralité du kiosque.

Les travaux prendront fin au 30 avril 2011.



TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de revêtement sur les rues de Chevigny, Locheret et Polygone entre autres, effectués par la société Roger Martin ont fait l'objet d'une réserve suite à l'observation du décrochement des gravillons. L'entreprise va procéder (à sa charge) à la remise en état du revêtement complet dès que les conditions météo le permettront.



ABATTOIRS

Après le désamiantage effectué par l'entreprise MIELLE, l'association Avenir Environnement, en collaboration avec les Services Techniques, procède au renforcement de la charpente, en vue de la pose d'une couverture en tuiles Canal (1/2 rond).

CHAR DES REINES ALLEMANDES

Réalisé pour le défilé de Carnaval par les Services Techniques de la Ville en partenariat avec Auxonne Accueil.



SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

À l'origine, 550 branchements plomb (eau potable) étaient à supprimer.

Pour 2010 / 2011 : il en reste 380 à changer, principalement au centre ville (gène à prévoir).

C'est à l'entreprise DBTP que la Lyonnaise des Eaux

a confié ces travaux.

La ville bénéficie d'une subvention de l'agence de l'eau pour chaque branchement supprimé.

La fin des travaux est prévue en décembre 2013.



VOIE BLEUE

Le nettoyage des remparts a été effectué par l'équipe des espaces verts des Services Techniques. Il restera à traiter les souches, à arracher certains végétaux et à procéder au démoussage avec un

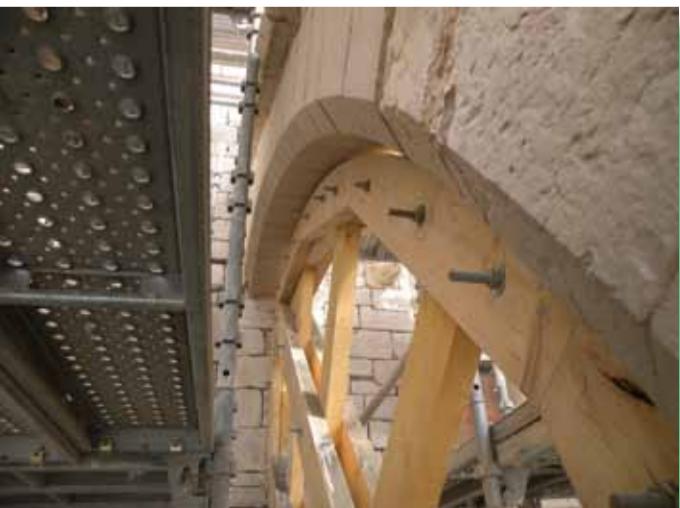
biocide.

Suite aux travaux d'aménagement du port, les accès de la Voie Bleue vont être modifiés afin d'éviter la circulation des véhicules motorisés (voitures, motos,

cyclo-moteurs, quads...).

Il est à rappeler que les véhicules motorisés sont interdits sur la Voie bleue et sont donc amendables en cas d'infraction.

ÉGLISE : SUIVI DES TRAVAUX EN IMAGE



Action Sociale



LE CCAS EN 2010 : UNE ANNÉE CHARGÉE

L'équipe du CCAS, composée de Marianne Martelet, assistante sociale, responsable du CCAS ; Peggy Chevailler, Mélanie Bertrand, Marine Astratoff, agents de service social, a réalisé en 2010 un travail particulièrement efficace au service des Auxonnais.

Le CCAS en 2010, c'est :

270 colis d'aide alimentaire d'urgence délivrés,
250 colis sociaux distribués aux personnes âgées inscrites,
151 colis « fête des mères » offerts aux mamans de plus de 75 ans,
2 sorties organisées, une semaine en Charente, une journée dans le Jura, touchant 92 personnes de plus de 60 ans,
2 ateliers mis en place sur 25 semaines (« mémoire » et « usage du médicament »),
930 personnes reçues en entretien individuel par l'assistante sociale,
40 inscrits sur le registre événements exceptionnels,

26 bénéficiaires de bois de chauffage,
32 enquêtes sociales pour la Préfecture,
5 suivis de dossiers de logements insalubres,
98 demandes de logement instruites,
27 demandes d'aides facultatives présentées au CA du CCAS,

120 réunions avec les différents partenaires,
65 contrats transmis à l'épicerie solidaire,
1 logement d'urgence mis en service pour les sinistrés, la prise de la gestion du service de repas à domicile et son extension aux samedis et dimanches,
100 personnes interrogées dans le cadre d'une enquête sur les besoins des personnes âgées,...

L'année 2011 s'annonce encore en progression dans tous les domaines d'intervention du CCAS. De nouveaux projets sont à l'étude et le développement du service devra se poursuivre afin de continuer à assurer la qualité de prise en charge des personnes accueillies.

LOGEMENT D'URGENCE



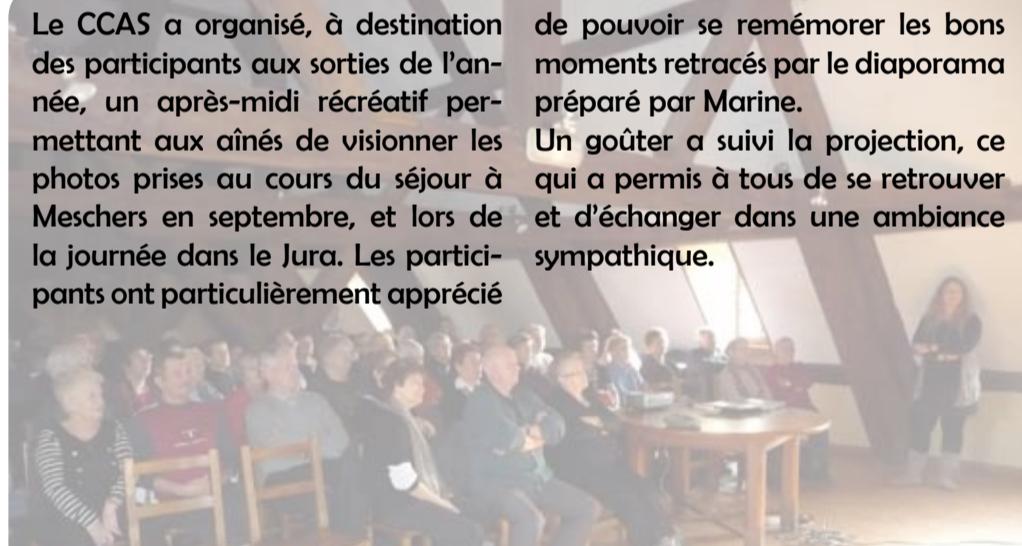
Nous sommes malheureusement confrontés de plus en plus fréquemment à des situations de relogement en urgence avérée. La municipalité a aménagé un petit logement d'urgence extrême, pour faire face aux besoins de relogement dans les cas spécifiques comme l'incendie ou les violences familiales. Trouver pour les familles concernées un appartement auprès des organismes bailleurs sociaux en quelques jours relève de l'utopie. Ce logement est donc destiné à être alloué aux bénéficiaires le temps de leur apporter une solution de relogement adaptée à leur nouvelle situation.

APRÈS-MIDI « SOUVENIR »

Le CCAS a organisé, à destination des participants aux sorties de l'année, un après-midi récréatif permettant aux aînés de visionner les photos prises au cours du séjour à Meschers en septembre, et lors de la journée dans le Jura. Les participants ont particulièrement apprécié

de pouvoir se remémorer les bons moments retracés par le diaporama préparé par Marine.

Un goûter a suivi la projection, ce qui a permis à tous de se retrouver et d'échanger dans une ambiance sympathique.



ESCAPADE À L'ÎLE DE RÉ

Le prochain voyage organisé par le CCAS avec le soutien de l'ANCV se déroulera du 3 au 10 septembre 2011 à l'Île de Ré.

L'hébergement sera assuré au village de vacances « Ré la blanche », à Bois Plage en Ré. Le programme de la semaine permettra aux participants de découvrir la région, de nombreuses sorties et animations sont prévues pour rendre ce séjour inoubliable. Entre autres, les vacanciers pourront découvrir Saint Martin, capitale de l'Île de Ré ; La Flotte en Ré et son marché médiéval ; la place maritime

de Rochefort, où l'on respire le parfum du passé...

Le programme détaillé de la semaine est disponible au CCAS et sur le site de la mairie : www.auxonne.fr

Le séjour est facturé 360 euros, desquels sera déduite éventuellement la participation ANCV de 180 euros pour les personnes pouvant y prétendre. La participation aux frais de transport est calculée selon un barème établi par le CA du CCAS.

Les inscriptions sont prises au service social.

DOMICILE SERVICES DE CÔTE D'OR, UNE AIDE SIMPLE ET RAPIDE

• POUR LES PARTICULIERS

L'Association Intermédiaire DOMICILE SERVICES DE CÔTE D'OR appartient au réseau ADMR et offre des services à domicile complémentaires.

DOMICILE SERVICES DE CÔTE D'OR répond à toutes sortes de besoins et peut aider chacun :

- pour réaliser un grand nettoyage de printemps, nettoyer les vitres,
- pour ranger un garage, poser une tringle à rideaux ou repeindre une grille,
- pour tailler une haie, tondre la pelouse, entretenir le potager ou ramasser les feuilles mortes,
- pour déneiger la cour ou empiler du bois, etc... ; tous ces petits travaux que l'on n'a pas le temps ou que l'on ne peut plus faire.

Sur un simple appel téléphonique, l'association met

à disposition un intervenant qui habite le canton et elle s'occupe de toutes les démarches administratives. DOMICILE SERVICES DE CÔTE D'OR vous permet en plus de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (50 % des sommes versées dans la limite des plafonds fixés par l'État).

• MAIS EN PLUS ...

L'association intermédiaire s'adresse aussi aux associations, aux établissements ou aux professionnels qui ont un besoin ponctuel de main d'œuvre (nettoyage, petit entretien, manutention) ou des remplacements urgents à gérer.

• QUI APPELER :

Des permanences d'accueil ont lieu le mardi de 10 h 00 à 12 h 00 au sein de la Maison des Services ADMR, 13 rue Lafayette, 21130 AUXONNE.

Vous pouvez joindre l'association par téléphone, du lundi au vendredi, au 03 80 51 96 41 ou au 06 23 21 78 24, directement par courriel à domicileservices21@admr.org

• QUELQUES CHIFFRES :

DOMICILE SERVICES DE CÔTE D'OR représente 20 ETP (équivalent temps). Les heures de travail sont réalisées sur 20 cantons du Département par près de 300 demandeurs d'emploi qui sont salariés et accompagnés par la structure.

Sur le canton d'Auxonne, une quinzaine de personnes ont travaillé ces derniers mois auprès de nombreux clients, particuliers et associations, qui ont fait confiance à l'association intermédiaire.

Vous aussi, n'hésitez pas à vous renseigner...

PROGRAMME PRÉVENTION SANTÉ SENIORS 21

Un nouveau module sera organisé au mois de septembre prochain sur le thème : « Atelier équilibre : prévenir les chutes ». Il a pour objectif de diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes pour les plus de 60 ans. Il

comprend une séance de tests servant à évaluer les capacités et à adapter le programme à chaque personne. Suivent 10 séances collectives d'une heure d'animation physique spécifique, et enfin, une séance de tests permettant de mesurer l'évolution

des aptitudes de chacun. Une réunion d'information est proposée le mardi 10 mai à 10 heures, à la salle 3 des Halles. Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter le service social au 03.80.27.00.51.

THÉÂTRE FORUM : LES DANGERS DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL CHEZ NOS JEUNES

Les relations parents-enfants sont parfois difficiles : les enfants ne sont pas parfaits, les parents non plus. Comment apprendre à bien vivre ensemble ? Le groupe de parents d'AUXONNE, avec le Comité Départemental d'Education à la Santé (CODES),

organise un théâtre forum le mardi 31 mai 2011 à 20 heures à la salle événementielle d'AUXONNE, jardin de l'Hôtel de Ville, sur le thème des dangers de la consommation d'alcool et de drogue chez nos jeunes. L'entrée est libre et gratuite, ouverte à tous :

adolescents, enfants et parents. Ce spectacle, subventionné par le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des parents de Côte d'Or (REAAP) sera animé par la troupe des Comédiens associés.

Le groupe de parents

LE P'TIT COUP DE POUCE EN LIGNE!

Grâce à la rencontre avec une jeune entreprise, Green-Box, l'épicerie solidaire possède désormais son site internet.

Les bénévoles du P'tit Coup de Pouce n'ayant pas suffisamment de connaissances en informatique, ce sont Yann MARTIN (infographiste en 2 et 3D), Léo BONNIN (accompagnateur de projet) et Jonathan LAMY (communication et graphisme) qui se sont

penchés sur la création du site.

Pour tous renseignements sur Green Box :

www.greenbox.fr/

Et pour ceux qui souhaitent découvrir le site de l'épicerie solidaire : www.lep'titcoupdepouce.com/

> Valérie Engelhard, présidente de l'association et de gauche à droite Yann Martin, Jonathan Lamy, Léo Bonnin.



ATELIER COLLAGE DE SERVIETTES



Après l'atelier pâte à sel mis en place en décembre 2010, place au collage de serviettes de février 2011 ! Seuls 2 enfants ont répondu présents pour nettoyer les supports, peindre, découper les serviettes, les coller et enfin vernir.

Après un bon goûter bien mérité, les enfants et leur maman ont fait le nettoyage du local !

> Les réalisations de Justine et Maxime.



Vie Scolaire

CARNAVAL DES ÉCOLES



Le mardi 8 mars 2011, les enfants des 3 classes maternelles se sont costumés pour fêter carnaval. Les enseignants et parents accompagnateurs, costumés

également, les ont conduits à la salle événementielle pour assister au spectacle de Dalton et Rémi - spectacle très apprécié et applaudi par tous.

Le spectacle était offert par le CCEA, et le goûter par la Ville d'Auxonne. L'après-midi s'est terminé par une bataille de confettis sous un soleil resplendissant.

DE NOUVEAUX TRICYCLES DANS LES ÉCOLES

Les beaux jours arrivant, la Ville d'Auxonne a offert de jolis tricycles et tandem aux élèves des écoles

maternelles de la commune. Ce fut un ravisement de les voir circuler dans la cour des écoles.



Associations et Animations

À NE PAS MANQUER

AVRIL

- 27 : Don du sang de 8 h 00 à 11 h 00 à la salle événementielle.

MAI

- 1 : Run and Bike au stade de la Croix des Sarrasins, départ à 10 h 00.
- 1 : KWATU FEE DIMANCHE : concert de « Chor'O Saône » à la salle du Tribunal de Commerce à 17 h 30 (gratuit).
- 5 : Conférence par Mme Codou-David « O.G.M. : quels enjeux, quels risques ? » à 20 h 00 au Cinéma l'Empire. Organisé par Familles de France - Entrée gratuite.
- 7 : Concours de pétanque place de l'Illiote vers le Château dès 7 h 30.
- 8 : Cérémonies de la Commémoration de la 66^e Victoire de 1945.
- 8 : Marché aux fleurs et plants de jardin dans les Jardins de l'Hôtel de Ville à partir de 8 h 00.
- 20 : Gala de l'école de Danse, à la salle événementielle à 20 h 00.
- 24 : « Le Crépuscule du Nénuphar » : solo de danse, première partie assurée par les élèves du Collège et du Lycée à 20 h 30 à la salle événementielle : 8 € / 5 €.
- 27 : Fête des Voisins, des tables seront mises en place par la ville à la disposition des auxonnais sur différents sites.
- 31 : Théâtre Forum « les dangers de la consommation d'alcool et de drogue chez nos jeunes » à 20 h 00 à la salle événementielle

JUIN

- 2 : Concours de pétanque au terrain stabilisé de la Croix des Sarrasins dès 7 h 30.
- 5 : Grand Prix Cycliste d'Auxonne.
- 5 : KWATU FEE DIMANCHE : concert de « Sam'merry's le poil » à la salle du Tribunal de Commerce à 17 h 30 (gratuit).
- 12 : Concours de pêche de S.O.S. RIVIERES PROPRES à partir de 13 h 30 aux H.L.M. du bord de Saône.
- 18 : Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle.
- 18 : Le Chœur des garçons de Mulhouse - Concert organisé en lien avec la Chorale « Le Lutrin » en l'église Notre Dame d'Auxonne à 20 h 30.
- 21 : Fête de la Musique. Accueil du groupe « De l'eau plein les chaussettes » par les Percuvifs : du centre ville au Château.
- 18 au 26 Châpitô : Huitaine festive par le Turlupin dans la cour du Château Louis XI.
- 29 : Don du sang de 16 h 00 à 19 h 00 à la salle événementielle.

OFFICE DE LA CULTURE

Depuis janvier 2011, l'Office de la Culture a un nouveau président, il s'agit de M. Sébastien Lequet qui succède à M. Miguel Nunes. Beaucoup de choses ont été réalisées depuis un an et Sébastien donne une nouvelle impulsion à l'Office. Ainsi le travail d'élaboration de la grille de répartition de la subvention pour les associations culturelles est en place et entrera en vigueur dès 2011. Le spectacle Diverti'Saône donné en janvier par les associations culturelles sous l'égide de l'Office a été une réussite tant par sa qualité

artistique que par son succès auprès des spectateurs qui sont venus très nombreux. L'office met en place une programmation culturelle (en parallèle à celle de la ville) avec une animation le premier dimanche de chaque mois et nous ne pouvons que saluer cette initiative qui confirme qu'Auxonne est une ville qui bouge. Nous vous donnerons naturellement toutes les informations concernant cette programmation au fil des numéros d'Inf'Auxonne.

« ARC-EN-CIEL »

29/01/2011



« CELLES QUI SAVAIENT »

15/02/2011



CARNAVAL ET

JUMELAGE 06/03/2011



TICKET SPORTS

Le « Ticket Sports » est organisé conjointement par l'Office des Sports et la Ville d'Auxonne. Il a lieu à l'occasion de chaque vacance scolaire : vacances de février, de Pâques, et d'Automne. Il ne fonctionne pas durant la période de Noël et les congés d'été. L'opération est placée sous la responsabilité d'un Directeur qui est actuellement Fabien GUEGNARD aidé dans sa tâche par deux animateurs diplômés d'État.

Réservé aux enfants qui ne partent pas en vacances au cours de ces périodes, il est proposé aux jeunes de 7 à 14 ans moyennant des frais d'inscription très faibles à la journée ou demi-journée. Au cours des ces journées, et en parallèle aux activités classiques, les enfants peuvent s'initier à de nouvelles disciplines sportives. En effet, pour cette opération les clubs sportifs auxonnais, sont contactés par Fabien GUEGNARD pour faire découvrir à de futurs licenciés leurs diverses activités au sein de leurs associations.

Les activités proposées peuvent être football, basket, tennis, lutte, judo, handball, pétanque et boules, boxe, gymnastique etc mais aussi des jeux divers collectifs dans le gymnase ou à l'extérieur sur le terrain stabilisé ou le terrain de rugby. En fin de session, les animateurs proposent un petit goûter et pour la session de Février ils organisent le « Carnaval du Ticket Sports ».

Les enfants sont accueillis au gymnase du Collège La Croix des Sarrasins à partir de 9 h 00 et jusqu'à 12 h 00 pour le

matin puis de 14 h 00 à 17 h 00 pour l'après-midi. Les inscriptions sont prises sur place (actuellement 4 euros pour la journée) et il y a possibilité d'aide pour les enfants dont les deux parents sont au chômage sur présentation des justificatifs. Il est demandé à chaque enfant de venir avec une tenue de sport dans un sac et de prévoir des chaussures de rechange propres de type basket pour les activités en salle. Lors de certaines vacances, le nombre de participants peut être limité par mesure de sécurité et respect des règles d'accueil des enfants.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le blog de l'Office des Sports d'Auxonne pour connaître les modalités et télécharger la fiche d'inscription ou contactez Fabien GUEGNARD au 06.73.59.34.80.

<http://auxonnesports.canalblog.com/>



Tribune Libre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Groupe Municipal « Ensemble, Autrement... »

La Valse à 3 Temps du Port de Plaisance

L'actualité du conseil municipal nous entraîne à revenir sur ce dossier.

Nous avions traité les différents aspects : réglementaire (pas d'enquête publique), financier (divergence dans les chiffres publiés et les budgets annoncés), économique (H2O avait précisé que la surface d'eau était insuffisante pour développer un port commercialement viable...).

1er temps

Réalisation des travaux du port sans enquête publique puisqu'il semble que les critères réglementaires ne soient pas atteints : montant global du projet et capacité d'accueil...

2ème temps

Le débat d'orientation budgétaire 2011 semble

prévoir une étude d'impact relative au port.

Rappelons ici, les 3 objectifs fondamentaux d'une telle étude (source : Publication du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement « L'Etude d'Impact sur l'Environnement » de Patrick Michel – BCEOM – 2001) :

- > Concevoir un meilleur projet
- > Eclairer l'autorité administrative sur la décision à prendre
- > Informer le public et faire participer à la prise de décision

Au plan global, l'étude d'impact doit permettre d'appréhender les conséquences d'un « projet » à différents niveaux : il est clair qu'elle doit être réalisée avant travaux !

3ème temps

On peut donc supposer que cette étude est un préalable à une enquête publique qui soit :

- permettrait de régulariser la situation

administrative de l'existant,

- laisserait présager une extension du projet non viable pour H2O en l'état et qui de fait dépasserait 1 900 000 €.

Budget

A l'heure où nous écrivons le budget ne nous a pas encore été présenté. Le débat d'orientation budgétaire présenté lors du dernier conseil municipal ne nous permet pas d'appréhender les projets 2011.

Notre BLOG reste à votre disposition à l'adresse suivante :

<http://auxonne-ensembleautrement.blogspot.com/>

Le 15 mars 2011

Marie-Françoise COQUET, Marie-Paule TARTERET, Gilles MONIN-BAROILLE.

GROUPE « AUXONNE NOTRE VILLE »

L'article « rendons à César » du précédent numéro d'inf'Auxonne, a suscité quelques remarques pertinentes de nos concitoyens. Quoi qu'il en soit nous leur adressons nos remerciements et les assurons que nous tiendrons compte de leurs remarques tant sur la forme que sur le fond.

Le manque d'humilité dont ont fait preuve nos édiles en s'appropriant à leur seul profit le succès des réalisations - carrefours de la Poste et place de Verdun - logements sociaux rue Ledeuil méritait d'être souligné.

Projet LECLERC :

Conséquences d'une désinformation permanente et d'une argumentation ne résistant pas à une analyse réaliste et objective, ce projet a fait l'objet d'un troisième refus la commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).

Notre groupe s'est toujours montré très réservé sur

la pertinence de ce projet et sur la méthode très singulière utilisée par Monsieur le Maire d'Auxonne pour obtenir gain de cause.

Monsieur le Maire il y a une autre politique pour renforcer le pôle commercial Auxonnais, et bien entendu nous sommes à votre disposition pour en élaborer les grandes lignes...

Cour Régionales des Comptes

La Cour Régionale des Comptes a fait savoir à l'ancien Maire Antoine SANZ, qu'aucune observation ne serait formulée en ce qui concerne la gestion de la ville d'Auxonne pour la période 2001 à 2008.

Quitus aurait été donné à Monsieur le comptable du trésor public (document transmis à Monsieur le Maire d'Auxonne courant 2009).

Félicitons l'ancienne équipe municipale conduite par Antoine SANZ qui a su gérer avec intégrité et compétences les affaires de la ville.

Monsieur le Maire affirme avoir redressé les finances de la ville, laissant entendre une mauvaise gestion de la précédente municipalité – « manque d'humilité

ou amnésie ».

Avez-vous oublié le rapport accablant de la cour régionale des comptes sanctionnant votre gestion de 1999 à 2001 ?

Le groupe « Auxonne Notre Ville » vous informe qu'un changement interviendra dans le groupe suite à la démission envisagée par Antoine SANZ, pour raisons personnelles au cours du deuxième semestre 2011

Les élus « AUXONNE NOTRE VILLE »

Antoine SANZ Reine MELOCCO Gérard LABELLE

Zoom



À LA DÉCOUVERTE DES RUES D'AUXONNE

- La rue de Berbis :
Elle tient son nom d'un hôtel du XVIII^e siècle dont la façade est en pierre rose de Moissey. Venue de Seurre, anoblie en 1435 par Philippe le Bon, la famille de Berbis, grâce à la possession du fief des Maillys se fixa dans la région et résida à Auxonne dès le milieu du XVII^e siècle.

Henri-Jules de Berbis est né en cette maison le 7 novembre 1773. Inquiété pendant la Révolution, il quitta la région et se réfugia avec son frère à la Croix Rousse dans le Rhône. Sous l'Empire, revenu à Auxonne, il ne s'intéressa pas aux affaires publiques. Il se fit alors apprécier du Cardinal di Pietro envoyé à Auxonne, par Napoléon, en résidence surveillée à l'Hôtel du Cerf (aujourd'hui disparu). À la Restauration il revint à la vie publique et fut élu Député de la Côte d'Or de 1820 à 1830. Il rendit alors de grands services à ses compatriotes dont il mérita la reconnaissance. À l'avènement de Louis Philippe en 1848, il refusa, par conviction légitimiste, la proposition que lui fit Casimir Perier d'entrer à la Chambre des Pairs. Il se retira à Dijon où il s'occupa d'affaires locales et où il mourut le 11 janvier 1852.

GROUPE AUXONNE PASSIONNÉMENT

Respect, vous avez dit respect ?

Le manque d'imagination semble avoir atteint le groupe Auxonne Autrement, qui a dû être victime du syndrome de la page blanche.

Qu'on en juge :

Le groupe Auxonne Autrement présente ses vœux à la population auxonnaise dans le numéro d'Inf'Auxonne n° 31 paru en Janvier 2011. Jusque là rien que de très normal, sauf qu'en lisant attentivement leur prose nous avons eu une sensation de déjà lu.

En effet, en relisant les vœux présentés par le maire de Grigny à ses administrés en janvier 2006, nous nous sommes aperçus que le texte des vœux du groupe « Auxonne Autrement » pour 2011 était un extrait copié conforme du texte du Maire de cette sympathique cité. Voici ce qu'il écrivait :

« Mesdames et Messieurs, chers Amis, nous voilà au seuil d'une nouvelle année, elle sera ce que nous voudrons bien en faire, car s'il appartient aux femmes et aux hommes de construire leur propre histoire, ils participent, ce faisant, à celle plus globale de l'humanité.

Faisons en sorte qu'elle soit légèrement plus belle, légèrement plus généreuse, légèrement plus pacifique.... et si nous ne le faisons pas pour nous, faisons le pour les générations futures.

Encore une fois, je vous souhaite, au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour cette année 2006.

René Balme,
Maire de Grigny,
Vice-président de la CCRS ».

Voici le texte du groupe Auxonne Autrement :

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Une nouvelle année commence, elle sera ce que nous voudrons bien en faire, car s'il appartient aux femmes et aux hommes de construire leur propre histoire, ils participent, ce faisant, à celle plus globale de l'humanité.

Faisons en sorte qu'elle soit légèrement plus belle, légèrement plus généreuse, légèrement plus pacifique.... et si nous ne le faisons pas pour nous, faisons le pour les générations futures.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2011.

Le 14 décembre 2010

Est-ce bien là pour des élus une façon de démontrer du respect à leurs concitoyens ?

Amnésie ?

Comme nous le savons tous, le chef de file du groupe « Auxonne notre ville » est résolument opposé à la création de la zone commerciale du Charmoy.

Or l'un des rares dossiers retrouvés par notre Maire, Raoul LANGLOIS, après son élection, dans les tiroirs du bureau du Maire, était le dossier de projet d'implantation de l'enseigne LECLERC à Auxonne. Il semblait même à la lecture de ce dossier que les pourparlers avaient atteint un niveau avancé, le Maire précédent y semblant plus que favorable. Las, la perspective des élections municipales toutes proches, lui avait dicté un courageux mouvement de repli stratégique...

N'est-il pas paradoxal, maintenant qu'il se retrouve dans l'opposition, qu'il ait changé radicalement d'avis, au point de se ranger dans le camp de ceux qui rejettent tout développement économique de notre cité .

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE « B »

La Municipalité a mis en place, en partenariat avec les auto-écoles de la ville, « une bourse au permis de conduire » en 2010. Celle-ci s'adresse aux jeunes âgés de 17 à 25 ans, résidant à Auxonne et qui ne disposent pas de ressources personnelles ou familiales pour passer le permis de conduire. Ce dispositif consiste, pour la Municipalité,

à prendre en charge une partie du coût du permis en échange d'activités bénévoles d'intérêt collectif ou travaux municipaux effectués par les jeunes. Cette action est reconduite pour l'année 2011. Les dossiers de candidature sont disponibles à l'annexe de la mairie (service enfance-jeunesse, tél. 03.80.27.00.51).

FÊTE DES VOISINS : 27 MAI 2011

La fête des voisins se déroulera cette année le vendredi 27 mai 2011 au soir. C'est l'occasion de partager un moment de convivialité entre voisins! La ville d'Auxonne se mobilise pour favoriser les bonnes pratiques de voisinage ainsi, des tables et des chaises seront mises à votre disposition, chacun pourra apporter son repas et l'apéritif est offert par la Municipalité!

Les points de rencontre sont les suivants :

- **Jardin de l'hôtel de ville**
- **La Colombière**
- **La Petite Plaine**

L'association des familles portugaises animera successivement les trois sites avec des danses traditionnelles.

RAPPEL DE PERMANENCES

Protection Maternelle Infantile (Hôpital d'Auxonne)
Tél : 03 80 63 35 11

Consultations sur rendez-vous auprès du médecin pédiatre le vendredi de 13 h 00 à 17 h 00.
Permanence de la puéricultrice le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 (sans rendez-vous).

NOUVEAU LOOK POUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Le changement récent de prestataire pour la réalisation du site Internet de la Ville nous permet de repenser le site afin de toujours mieux vous servir.

Il revêt dès à présent une présentation plus dynamique et sera amélioré dans son contenu dans les semaines à venir. L'adresse reste inchangée, pensez

à le visiter pour vous maintenir informés des actualités de votre ville, rendez-vous sur :

www.auxonne.fr

Ville d'Auxonne

Place d'Armes 21130 AUXONNE

Tél : 03 80 27 00 50

Directeur de la publication : Raoul LANGLOIS

Photos : Ville d'Auxonne sauf mentions légales

Retrouvez toutes les informations pratiques de votre ville sur
www.auxonne.fr

